IMPRIME PAR NOS SOINS - Prix : 0,1 € - Publication Bimestrielle
Directeur de publication : J. F. BELLIART - CPPAP : 0720 S 07444 - ISSN : 1247 9071

N°173— Novembre 2018

Fédération Syndicale Unitaire

U. pour 79

L'EDUCATION, L'ENSEIGNEMENT, LA RECHERCHE, LA CULTURE

Déposé le 23/11/2018

SITE DE DEPOT
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Élections professionnelles

le jeudi 6 décembre

dans la Fonction publique d'État, Territoriale et Hospitalière.

du 29 novembre au 6 décembre !

dans l'Éducation nationale

Nous comptons sur vous !

Voilà un an que le Président Macron a été élu et si certains avaient des doutes sur la nature de ses réformes, ils ne sont plus permis. Le gouvernement, aux ordres du président, poursuit avec zèle son offensive libérale pour détruire les services publics et se débarrasser des fonctionnaires.

Dans ce contexte économique et social est difficile pour les salarié-e-s le syndicalisme doit à toutes périodes être porteur d'espoir, et plus encore en période de crise. C'est ce que la FSU se donne comme objectif principal : améliorer les conditions de travail des personnels.

Contre le management public

En raison de cette politique, le travail pour un grand nombre de personnes perd de son sens : de plus en plus les ordres prescrits par la hiérarchie sont en décalage avec le métier, des injonctions incohérentes sont imposées. Le stress et la fatigue augmentent.

La cause principale de la souffrance au travail c'est le mépris des personnels. Cela est insupportable !

La FSU intervient dans ce domaine par l'intermédiaire de ses militantes et militants dans les différentes instances (CHSCT, CT, CAP...).

Pour la revalorisation salariale

Améliorer les conditions de travail c'est aussi se battre pour les salaires. Le gel du point d'indice est une décision injuste et inefficace. La FSU agit pour que saute ce verrou.

Un syndicalisme de transformation sociale

La FSU défend un projet de société basé avant tout sur l'égalité et la solidarité, ainsi qu'un projet éducatif pour la réussite de tous les élèves de l'école publique.

Pascal Fuzat

Sommaire

Edito p. 1
CDAS p. 2
Qui vote , p. 3
Elections professionnelles P. 4

FSU 79 - 8, rue Cugnot Maison des Syndicats, 79000 NIORT

Tel / Fax : 06 51 74 66 63 Courriel : fsu79@wanadoo.fr Site : fsu79.fsu.fr

F.S.U.79

CONNAISSEZ-VOUS la CDAS 79?

La Commission Départementale d'Action Sociale des Deux-Sèvres (CDAS 79) est l'instance qui peut aider les personnels ayant à faire face à des difficultés pécuniaires ou des besoins passagers d'ordre financier. Elle se réunit environ une fois par mois. Les dossiers peuvent y être présentés de façon anonyme.

Les Deux-Sèvres constituent un département atypique dans le domaine de l'Action Sociale, tout au moins pour le volet des secours publics qui forment la plus grosse partie de l'activité de cette instance. Qu'on en juge:

*** La moyenne annuelle par dossier est souvent un peu plus élevée que dans les trois autres départements, mais reste bien en deçà de la moyenne nationale. Les représentants FSU ont pour leur part contribué à ce rang en proposant des améliorations aux montants des aides soumises au vote par l'administration; il faut regretter qu'ils n'aient pas toujours été suivis par les autres organisations membres de la CDAS 79.

*** À contrario, le nombre de dossiers validés chaque année est le plus faible de l'académie; cela pourrait être considéré comme normal puisque la population (actifs+retraités de l'Éducation Nationale) du 79 est aussi la plus faible; ce qui l'est moins, ce sont les écarts importants avec la Charente dont la population est à peine supérieure. Le différentiel est de 17 dossiers en moyenne par an.

*** Pour 2018, nous allons battre le record du nombre minimum de dossiers validés (43) alors que la moyenne des dix années précédentes était de 59!!

*** Le taux des bénéficiaires de secours dans le 79 est régulièrement le plus faible de l'académie: en 2017, il était de 4,5‰ alors qu'ailleurs, il dépassait 6‰.

L'information des personnels d'une part, la réactivité de l'entourage immédiat d'autre part, sont les deux clés pour que tous ceux qui ont besoin de recourir à la CDAS 79, puissent le faire. Sur le premier point, la FSU 79 est, parmi d'autres actions, à l'origine du retour de la rubrique «social» sur le site de la DSDEN 79. Sur le deuxième point, il revient à chaque syndiqué de porter une attention toute particulière envers les personnels vulnérables (non titulaires et catégories à faibles revenus) qui constituent la majorité des demandeurs.

Dans cette instance, seuls les cinq représentants MGEN et les cinq représentants syndicaux ont le droit de vote.

Les membres de la FSU 79 qui détiennent trois sièges sur les cinq réservés aux syndicats, oeuvrent constamment pour que les demandeurs soient aidés à la hauteur de leurs besoins.

Bertrand LARRIEU

Réorganisations territoriales : pour la FSU c'est NON !

Dans le cadre de la réforme de l'action publique, la réorganisation de la carte des académies, prévue en 2019 et 2020, va profondément bouleverser l'organisation de l'Éducation nationale, et notre académie serait particulièrement touchée avec celle de Limoges. Ces fusions auront des conséquences négatives en termes de service rendu. La FSU défend une administration «à taille humaine», de proximité, et avec des interlocuteurs proches des réalités du terrain.

La FSU réaffirme son opposition à la fusion des académies. Celle-ci n'est soutenue par aucun argument d'intérêt général, de renforcement du Service Public. La fusion des académies est donc un choix politique d'alignement des académies sur la carte des régions. Rien d'autre ! Elle fait peser un risque de régionalisation des politiques éducatives, avec ce que ceci pourrait signifier en termes de renforcement des inégalités. De plus, cette perspective de fusion des académies ouvre l'opportunité de développer des organisations académiques cherchant à pallier, sur le dos du Service public et des personnels, le manque de moyens induit par l'austérité budgétaire chronique. Enfin la FSU ne peut s'empêcher de faire le lien entre l'annonce de la suppression de 400 postes d'administratif dans l'Education Nationale et ces fusions.

La FSU s'attache dès maintenant à réunir les conditions du rapport de force pour faire échec à cette politique et aux conséquences négatives qu'elle engendre

Elections professionnelles dans l'Education Nationale : mode d'emploi

Qui vote pour quoi ?

je vote Je suis	**CTM** (titulaires et non titulaires) enseignants, CPE, Psy EN, AED, CAE-CUI)	**CTA** (titulaires et non titulaires) enseignants, CPE, Psy EN, AED, CAE-CUI)	**CAPN** (titulaires enseignants, CPE, Psy EN)	**CAP** (titulaires enseignants, CPE, Psy EN)	**CCP** (non titulaires : enseignants contractuels, AED, AESH)
1er degré	**FSU**	FSU-CGT	Snuipp-FSU	Snuipp-FSU	FSU-CGT
2d degré (enseignant,CPE)	**FSU**	FSU-CGT	Snes-FSU	Snes-CGT	FSU-CGT
2d degré EPS	**FSU**	FSU-CGT	Snep-FSU	Snes-FSU	FSU-CGT
2d degré Lycée pro	**FSU**	FSU-CGT	Snuep-FSU	CGT-Snuep-FSU	FSU-CGT
Personnel administratif	**FSU**	FSU-CGT	Snasub-FSU	Snasub-FSU	Snasub-Snics-Snuas
PsyEN	**FSU**	FSU-CGT	Snes-Snuipp	Snes-Snuipp	Snes-Snuipp
Infirmière	**FSU**	FSU-CGT	Snics-FSU	Snics-FSU	Snasub-Snics-Snuas
Assistante sociale	**FSU**	FSU-CGT	Snuasfp-FSU	Snuasfp-FSU	Snasub-Snics-Snuas

	CTA	CTREA	CAP	CCP	
Enseignement agricole	Snetap-FSU				

Les 3 étapes pour voter dans l'Éducation nationale

Pour voter à partir du 29 novembre, il faudra se connecter au bureau de vote en utilisant un identifiant et un mot de passe spécifiques pour cette élection.

1. Créer son espace électeur et son mot de passe, récupérer son mot de passe.
2. Récupérer la notice de vote qui contient l'identifiant électeur
3. Du 29 novembre au 6 décembre : Voter

TRÈS IMPORTANT : il vous sera indispensable d'utiliser votre messagerie électronique professionnelle
(ne pas confondre avec Iprof).

Pour voir le détail de la procédure, consulter notre site : sd79.fsu.fr

Besoin d'aide pour voter ?

Nous vous proposons de nous retrouver autour d'un café militant
le samedi 1er Décembre
de 9h à 12h
dans nos locaux à Niort

À votre disposition au téléphone :

Snuipp-FSU : 05 49 73 12 52 / 06 81 66 87 09

Snes-FSU : 06 45 57 15 59

FSU: 06 51 74 66 63

Élections Professionnelles Fonction Publique – 6 décembre 2018

POUR DES SALAIRES REVALORISÉS

Parce que la reconnaissance de nos métiers passe aussi par une rémunération plus attractive et plus égalitaire, la FSU :

. agit pour la revalorisation de nos salaires,
. se bat et obtient des mesures de carrière qui profitent à toutes et tous, par exemple avec PPCR,
. revendique un déroulement de carrière complet, sans obstacle de grade,
. fait de l'égalité professionnelle femmes-hommes un objectif majeur,
. a pesé pour un cadrage national des grilles salariales et de la gestion des contractuel·le·s.

POUR LA RECONNAISSANCE DE NOS MÉTIERS

Les services publics sont souvent présentés comme une charge par le gouvernement et les statuts comme des freins au changement. La FSU considère au contraire que les statuts des personnels sont garants :
. de services publics de qualité sur tout le territoire et donc de cohésion sociale,
. d'un égal accès aux droits pour toute la population.
La FSU agit en direction de l'état comme des collectivités territoriales :
. pour le maintien des académies et de services déconcentrés au bon niveau de proximité plutôt que des restructurations pour supprimer des emplois,
. pour le respect de la professionnalité et des missions des personnels.

ENGAGÉ.E.S AU QUOTIDIEN AVEC VOUS

Partout, dans les écoles, les établissements, les services, les militant·e·s de la FSU sont engagé·e·s au quotidien pour défendre :
. de meilleures conditions de travail pour tous les personnels,
. des créations d'emplois dans tous les métiers,
. la reconnaissance de nos identités professionnelles et de notre engagement au service de l'Éducation nationale,
. une retraite dès 60 ans, sans décote, calculée sur les 6 derniers mois,
. un service public d'éducation renforcé pour de meilleures conditions d'apprentissage.

POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

Dans son projet éducatif, la FSU défend :

. la démocratisation de la réussite scolaire quel que soit l'endroit où se déroule la scolarité de l'élève.
. des contenus de formation riches et émancipateurs,
. des politiques éducatives ambitieuses avec l'intervention d'équipes pluriprofessionnelles.